

L'immédiateté des énoncés nominaux au regard de la théorie du *kan-tai*

栗原 唯（青山学院大学・パリ第3大学大学院博士課程修了）

La présente étude s'intéresse aux syntagmes nominaux (SN) employés sans verbe comme en (1)-(3) :

- (1) *Silence !* (comme injonction)
- (2) *Un loup !* (comme cri de surprise)
- (3) *Erreur.* (comme commentaire)

Leur statut en tant qu'unité du discours ne ferait plus l'objet de controverses en linguistique française. En effet les SN autonomes en (1)-(3) peuvent tous être pleinement analysés comme *phrases* (unité définie sur le plan syntactico-sémantique) par la présence d'un *prédicat averbal* ou *énoncés* (unité définie sur le plan énonciatif) en ce qu'ils sont le produit d'un acte de langage d'un sujet parlant.

Or nous pouvons constater les cas pour lesquels le point de vue des auteurs diverge (comme *Traversée interdite* ou *Nana morte !* dont la structure syntaxique/sémantique s'analyse comme binaire ou non) ou qui ont été mis jusqu'à maintenant à la marge (SN autonomes affichés comme *Sortie* sur la porte ou *Traversée interdite* sur le panneau).

Afin de donner l'explication sur de tels emplois d'un SN autonome, nous redéfinirons l'unité du discours *nominal* en français en recourant à la théorie du *kan-tai* en japonais prônée par Yamada, Y. (1936). La théorie du *kan-tai* revisitée dans le cadre de la théorie des opérations énonciatives (TOE) nous permettra de mettre au jour certaines spécificités des énoncés nominaux (EN) en français : celle sur leur manière d'ancrage et celle sur le statut du récepteur, et de donner aux SN autonomes susceptibles d'une analyse binaire ou affichés leur place parmi les énoncés nominaux qui ne sont pas autre chose qu'une désignation établie sur une relation immédiate entre l'énonciateur et le référent du SN autonome.